RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

Circonscription de Riom



Madame Jean CELLERIER

Maire de Pionsat
Républicain Indépendant

Née en 1917, à Pionsat, d'une famille très connue dans la région. Son père, le Docteur Peyronnet, jouissait de l'estime générale.

Mariée avec le Docteur Cellérier. Après avoir fait de brillantes études, elle sut partager son temps entre sa famille et les œuvres sociales.

Sollicitée pour administer sa commune natale elle fut élue Maire, et à la satisfaction générale elle administre ce chef-lieu de Canton.

Madame Cellérier est, dans l'Arrondissement, la seule femme Maire d'un chef-lieu de Canton.



Docteur CLEMENT

Ancien Conseiller Général
Républicain Indépendant

Riomois, né de parents Riomois en 1908. Depuis 28 ans, Médecin de la Maternité de Riom et de la Manufacture des Tabacs de Riom. Conseiller général de Riom-Est, de 1945 à 1960. En 1960, au moment du renouvellement n'a pu se représenter par suite d'un incident de santé. Sollicité par M. Dixmier en 1958, a accepté d'être porté député suppléant.

En raison des circonstances exceptionnelles, le Docteur Clément a accepté cette année de poser sa candidature aux Elections Législatives.

Ancien Combattant de la guerre 1939-1945. Ancien Combattant Volontaire de la Résistance, il est Chevalier de l'Ordre de la Santé Publique.

Electrices, Electeurs, mes Chers Concitoyens,

Candidats aux élections législatives et à ce titre proposant nos noms à vos suffrages, nous serions heureux de rendre visite à chaque foyer de cette circonscription de Riom. Hélas, il n'en est pas question avec plus de 70.000 électeurs inscrits. Puisse ce bulletin nous remplacer et vous dire ce que nous vous dirions si nous étions auprès de vous.

NOS INTENTIONS...

Avant tout travailler de toutes nos forces, de tout notre cœur à **l'amélioration matérielle de vos conditions de vie.**

Sur un plan général, nous voulons **l'amitié entre tous les hommes, la paix** à tout prix entre les peuples quels qu'ils soient, **l'union** entre tous les Français.

Sur un plan purement national nous disons notre attachement à la République. C'est le régime de la liberté pour tous, de l'égalité pour tous, de la fraternité entre les hommes. C'est le régime qui a relevé la France après la guerre de 1870. Longtemps la France lui a dû sa prospérité. Mais enfin toutes les constitutions s'usent et doivent être adaptées au progrès, à l'évolution des sociétés. Dès avant 1939, des réformes s'imposaient.

Nous sommes opposés de toutes nos forces à toute forme d'oppression, fût-ce celle d'un homme, fût-ce celle de l'Etat.

Notre Programme au verso

Notre Programme

Des citoyens libres avec un état fort qui protégera toutes les libertés, favorisera toutes les initiatives individuelles, réprimera les abus, viendra en aide aux infortunés quels qu'ils soient. Voilà notre idéal !.

Le 13 Mai 1958, la France tant à l'intérieur qu'à l'extérieur était aux portes de l'abîme. Grâce au Géneral de Gaulle, sollicité par les partis Républicains, la situation fut rapidement redressée dans tous les domaines.

Nous sommes **" partisans du maintien du Général de Gaulle au pouvoir "** comme la nation à la majorité l'a décidé lors du référendum du 28 octobre. **Sans êtes pour cela des gaullistes inconditionnels et aveugles.**

L'œuvre doit être continuée.

Nous voulons que le parlement exerce la plénitude de ses droits législatifs et de contrôle ; que les grandes forces de demain, les syndicats et la jeunesse soient associées à une politique nationale.

L'expansion économique doit se faire au bénéfice de tous les Français : familles, salariés, agriculteurs, classes moyennes, retraités, jeunes.

Une véritable politique des revenus doit être envisagée. Il est nécessaire d'augmenter les ressources :

1°) - des familles en rattrapant le retard pris par les allocations familiales sur les salaires.

2°) - des personnes âgées dont les prestations sont restées anormalement basses ainsi que le plafond de leurs versements.

3°) - suppression, de suite, des zones de salaires.

4° - des ouvriers retraités par un meilleur calcul du montant de la retraite et l'octroi de la retraite à 60 ans dans toutes les professions aux fins de permettre à la jeunesse montante d'avoir des emplois.

5°) - les serviteurs de l'Etat ne doivent plus être des parents pauvres dans certains secteurs.

6°) - Il faut que l'enseignement soit accessible à tous les enfants. L'équipement scolaire et le recrutement des maitres étant très insuffisants. Un effort immédiat doit être fait.

7°) - L'état doit donner à chaque région un équipement routier adapté à ses besoins, pour assurer le développement régional et touristique. C'est ainsi qu'une autoroute Riom-Châtel s'impose.

8°) - l'aménagement du territoire doit amener dans notre arrondissement des industries permettant à la population ouvrière ; en particulier les bassins de Saint-Eloy-les- Mines, de trouver un emploi.

9°) - La modernisation des structures agricoles s'impose et la mise à parité des agriculteurs avec les autres catégories sociales doit intervenir, car il ne faut plus que l'agriculteur soit le parent pauvre de la nation

Les rapatriés des anciens territoires sous contrôle français doivent être intégrés dans l'économie nationale.

Une politique hardie de logement doit être poursuivie grâce à une réforme du crédit et une utilisation rationnelle de l'épargne française.

Nous connaissons les difficultés des artisans, des commerçants et des membres des professions libérales. Une vraie réforme fiscale doit être envisagée à l'effet de mettre fin aux abus scandaleux que l'on a jusqu'à ce jour déplorés, sans y apporter remède,

Nous sommes partisans d'une Europe unie, qui, seule, pourra permettre notre développement, notre prospérité, notre sécurité et la **PAIX.**

C'est dans ces conditions que nous entendons apporter notre soutien sans réserve à un gouvernement désigné par le Général de Gaulle, susceptible de pratiquer une telle politique. Grâce au prestige de ce dernier, nous avons bénéficié depuis 58 d'un commencement de redressement économique. Nous avons obtenu que notre pays à l'extérieur soit respecté et enfin, ce que les Français à leur très grande majorité désiraient " la PAIX en Algérie".

Il reste encore beaucoup à faire, nous vous demandons votre confiance pour que nous puissions œuvrer dans le sens de la continuation et de l'amélioration de la politique qui a pris cours à dater du 13 mai 1958.

Nous faisons un appel pressant à ceux qui le 28 Octobre votèrent OUI, pour que le 18 Novembre, ils soient logiques avec eux-mêmes.

Nous sommes des Républicains indépendants. Nous n'appartenons à aucun parti, nous vous demandons en conséquence vos suffrages.

L'arrondissement de Riom doit avoir un parlementaire dynamique, qui entend apporter son appui à la grande tâche qui a été commencée dans l'intérêt de tous.

Imp. VAU - Riom